



CIRCAS – AUVERGNE

Licences annuelles 2023

Chers Pilotes,

Veillez trouver ci-joint le kit de demandes de licences de la Fédération Nationale de Caisse à Savon qui sert aussi de fiche d'inscription pour le comité régional CIRCAS AUVERGNE.

Si vous avez des questions à ce sujet, merci de vous adresser à votre responsable d'association ou à votre Team Manager

Merci d'envoyer avant le 18 mars 2023:

A

Sabloniere Jean-Michel,
Circas Auvergne
39 Rue Champêtre
63120 COURPIERE

1) Pour un renouvellement de licence :

- La demande de licence
- L'attestation Questionnaire de santé
ou le certificat médical de non-contre-indication signé par votre médecin :
 - si vous avez répondu oui à l'une des questions sur le questionnaire de santé
 - ou si votre dernier certificat médical fourni date de 2020.
- **2** photos d'identité
- Votre règlement libellé à l'ordre du **Circas Auvergne**

2) Pour une première licence :

- La demande de licence
- Le certificat médical de non-contre-indication signé par votre médecin
- **2** photos d'identité
- Votre règlement libellé à l'ordre du **Circas Auvergne**

Tarif licence 2023

Tarif licence Adulte : C4S, C4L, C5, C6, C7, C8 > 50 euros
Folklorique > 25 euros

Tarif licence Enfant : C1S, C2S, C3S, C9 > 30 euros
Folklorique > 15 euros

Tarif licence Dirigeant > pris en charge par le Circas-Auvergne, mais il faut tout de même remplir une demande de licence (pas besoin de certificat médical)

Attention, suite à la décision du conseil d'administration du 14 octobre 2017, toutes demandes de licences annuelles non reçu avant le **18 mars 2023** verront leurs **tarifs multipliés par 1.5**. (ex : licence adulte $50 \times 1.5 = 75$)

Merci de prendre connaissance :

de la charte pilote de la Fédération et du règlement des courses du comité Circas ci-joint en copie.

des différents règlements techniques sur le site du CIRCAS <http://www.circas-auvergne.com/index.htm> dans l'index : Catégorie , il suffit de cliquer sur la catégorie concernée et vous avez accès au dernier règlement en vigueur.

Vous recevrez par mail une confirmation de l'enregistrement de votre licence avec le numéro de celle-ci. La licence vous sera distribué sur une course par votre responsable de Team.



Fédération Française Des Caisses à Savon

DEMANDE DE LICENCE 2023

Coller une photo
28mm x 25mm
ICI
Joindre une
Seconde photo
pour la licence

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de Téléphone : (portable) (Fixe)

Courriel : @

Demande de licence

Renouvellement

Ne rien inscrire dans ce cadre réservé au comité	
COMITE :	
N° LICENCE	

Type de licence (cocher 1 ou 2 cases) :				PILOTE <input type="checkbox"/>		DIRIGEANT <input type="checkbox"/>			
JEUNES				cocher une seule case pour la catégorie				ADULTES	
Loisir		L.E <input type="checkbox"/>		Loisir		L.A <input type="checkbox"/>			
Compétition				Compétition					
Sport		C1S <input type="checkbox"/> C2S <input type="checkbox"/> C3S <input type="checkbox"/> C9 JEUNES <input type="checkbox"/>		Sport		C4S <input type="checkbox"/> C4 L <input type="checkbox"/> C5S <input type="checkbox"/> C6S <input type="checkbox"/> C7S <input type="checkbox"/>			
Promotion		C9 ADOS <input type="checkbox"/> FOL <input type="checkbox"/>				C8S <input type="checkbox"/> FOL <input type="checkbox"/>			
		C1P <input type="checkbox"/> C2P <input type="checkbox"/> C3P <input type="checkbox"/>							

Le pilote :

Je soussigné certifie la bonne conformité de la présente demande, avoir pris connaissance **du règlement technique et de charte pilote** ; et m'engage à les respecter.

A : Le : / /

Lu et approuvé

Signature du pilote

Le responsable légal (pour les mineurs) :

J'autorise mon enfant à participer aux activités Caisses à Savon telles qu'elles sont définies dans le règlement national et avoir pris connaissance avec lui **du règlement technique, de la charte pilote et je m'engage à lui faire respecter ces règles**

Nom du responsable légal Numéro de portable

A : Le : / /

Lu et approuvé

Signature du représentant légal

J'accepte l'utilisation de mon image pour la parution dans la presse, les publications de promotion, le site de la FFCAS et du Comité

Oui Non Signature du pilote (ou responsable légal pour les mineurs.)

Attestation Questionnaire de santé QS-Sport Cerfa

A remettre au club

Je soussigné M/Mme

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 **et avoir répondu PAR LA NEGATIVE à l'ensemble des rubriques.**

Date et signature du sportif.

Pour les mineurs :

Je soussigné M/Mme, en ma qualité de représentant légal de

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu **PAR LA NEGATIVE** à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.

Questionnaire :



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à l'ensemble des Questions, nous retourner cette attestation datée ET signée et le certificat médical de moins de 3 ans

Si vous n'avez pas répondu NON à l'ensemble des Questions, vous devez faire établir un certificat médical auprès d'un médecin et nous fournir ce certificat.



CERTIFICAT MÉDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION

NATURE ET MODALITÉS DE L'EXAMEN MÉDICAL

Je soussigné (1)

certifie que

M.

né le

demeurant à

ne présente pas de contre-indication à la pratique des activités de courses
de caisses à savon.

Fait à

le / / 2023(2)

La délivrance du certificat médical de non-contre-indication est subordonnée à l'examen des aspects suivants :

* d'une manière générale :

L'état de santé du demandeur doit permettre la pratique d'activités physiques et sportives de plein air.

* pour ce qui concerne l'activité « Caisses à savon » (1), l'examen doit vérifier en particulier :

- les capacités sensorielles (vision, audition, équilibre),
- les capacités psychiques (absence de conduite phobique en milieu clos).

En ce qui concerne la catégorie ouverte aux handicapés moteurs la délivrance du certificat médical sera subordonnée à la fourniture d'une attestation de l'intéressé, ou de son responsable légal pour un mineur, signifiant que le véhicule utilisé est adapté aux handicaps présentés.

(1) Une Caisse à savon est un véhicule roulant, sans moteur, muni d'une direction et de freins et répondant à des normes de fabrication et de sécurité précisées dans le règlement technique national.

Caractérisée par son aspect éducatif, l'activité caisse à savon consiste à concevoir et à fabriquer ces véhicules puis à participer à des animations, rencontres, échanges, compétitions, utilisant ces véhicules.
(Extrait des statuts de la Fédération).

1) Nom - Prénom et cachet du médecin

2) Le certificat doit dater de moins de 3 mois au moment de la demande de licence.



FEDERATION FRANCAISE DES CAISSES A SAVON

La Fédération Française de Caisse à Savon est régie par une association loi 1901, elle possède une Assemblée Générale composée de l'ensemble des pilotes et dirigeants licenciés.

CHARTRE PILOTE

Est considérée comme pilote ou copilote, toute personne :

- licenciée à la FFCAS dans le comité de son choix
- et inscrite avec un véhicule homologué sur une course
- et qui participe à une course de caisses à savon
- et qui a pris connaissance et signé la charte pilote de l'année en cours

Tout pilote ou copilote qui n'aura pas signé la charte pilote avec sa demande de licence se verra refuser cette licence et ne pourra pas participer au championnat de France.

Comme dans toute discipline sportive, la caisse à savon requiert :

- le respect des règles de compétition par une réglementation technique des véhicules,
- une réglementation des courses applicable à chacun et chacune.
- que chaque pilote soit responsable de son véhicule en tant que conducteur et propriétaire.
- le respect des règles de sécurité pour les pilotes et le public,
- le respect d'autrui où toute attitude et/ou propos injurieux, xénophobe, sexiste ou raciste sont proscrits. De la même façon, la caisse à savon n'est pas une tribune religieuse, politique ou syndicale.
- le respect de l'environnement, du voisinage par un comportement citoyen responsable.
- La consommation de boissons alcoolisées ou de narcotiques avant ou pendant la course doit être en respect de la réglementation du code la route

Discipline :

Chaque pilote ainsi que les accompagnants ont l'obligation de respecter les consignes de sécurité.

En cas de non-respect de ces règles ou en cas de comportement en opposition avec les règles sportifs, le pilote / copilote peut être sanctionné, même suite au mauvais comportement de l'accompagnant.

Tout comportement qui pourrait porter préjudice à un comité, à la fédération et (ou) aux l'organisateur fera l'objet d'une sanction.

Pour le championnat de France :

La sanction peut aller de la disqualification d'une manche à la radiation définitive de la FFCAS.

La sanction du jury de course sera graduée en fonction du degré et la gravité du délit.

Pour les sanctions, autres que la disqualification d'une manche du CDF ou du CDF complet, seul, les membres du CA de la FFCAS sont aptes à statuer.